

### L'accompagnement social des familles proposé par la Caf Vendée :

Le travailleur social de la Caf accompagne les allocataires avec enfant(s) lorsqu'un événement ou une situation vient modifier l'organisation familiale, voire fragiliser son équilibre.

- une séparation, et/ou la résidence alternée,
- le décès d'un enfant ou d'un conjoint
- une naissance, le choix d'un mode de garde,
- le handicap ou la maladie d'un enfant,
- la reprise d'un emploi, les règles relatives au congé parental
- le logement (équipement, travaux d'amélioration, dettes de logement...)

En complémentarité du versement des prestations, cet accompagnement par le travailleur social permet :

-> d'être informé sur les nouveaux droits et de faciliter leurs ouvertures via le rendez- vous des droits

-> d'être soutenu dans les différentes démarches face à ces changements (relations familiales, organisation future, conséquences budgétaires...).

-> de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle (mode de garde, horaires atypiques, congé parental...)

-> d'être orienté si besoin vers des services ou dispositifs gérés par les partenaires

Le travailleur social de la Caf reçoit les familles sur rendez-vous.

**Pour prendre rendez-vous contactez Madame Marie-Helene HERPIN, Travailleur social au 02.51.43.95.85 ou [marie-helene.herpin@cafla-roche-sur-yon.caf.fr](mailto:marie-helene.herpin@cafla-roche-sur-yon.caf.fr) .**